Normes de référencement et de typographie

Table des matières

Normes de référencement et de typographie 1
Normes bibliographiques 1
Typographie des références 1
Typographie des titres 2
Modèles de normes 2
Pour les livres 2
Pour les parties d'ouvrages et les articles 3
Pour les documents numériques 3
Pour tout autre autre document (émission de télévision, de radio…) 3
Images 4
Images fixes 4
Images vidéos 4

Normes bibliographiques

Les références bibliographiques s'inspirent des normes internationales ISO 690 et 690-2 et des éléments identifiés comme essentiels :

- Responsabilité principale (généralement l'auteur : Nom Prénom).
- Titre (en italique pour les œuvres, entre guillemets pour les articles).
- Responsabilité secondaire (par exemple : traducteur, directeur d'ouvrage).
- Lieu de publication (indiquer le pays s'il ne s'agit pas de la France).
- Éditeur.
- Année d'édition (en référence à l'édition citée ; pour l'édition originale éventuelle, voir infra).
- Pagination.
- Collection (présentée de la façon suivante : coll. « Classiques »).

Typographie des références

Les éléments sont séparés par des virgules.
Entre le lieu et la maison d'édition, on utilisera deux-points.
Espace insécable avant deux-points, point-virgule, point d'exclamation, point d'interrogation.
Dans *ReS Futurae*, la séparation entre ces divers éléments s'adapte aux usages français (voir tableau d'exemples ci-dessous). La science-fiction, plus encore que d'autres formes d'expression circulantes, sérielles, transposantes, exige une attention particulière portée aux éléments suivants :

- traducteur
- langue d'origine : soyez précis. Par exemple s'il s'agit de l'anglais, précisez États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie…
- collection : à préciser après la date, ou entre parenthèses s'il s'agit d'une réédition, dans un format de poche par exemple.
- séries, cycles, ensembles : à préciser entre parenthèses après le titre, avec la tomaison si possible. Les titres d'ensembles se mettent en italiques.

Typographie des titres

Majuscule au premier nom du titre, et à tous les mots qui précèdent le premier nom (*Les Derniers Hommes à Londres*).
En cas de noms coordonnés, majuscule aux deux noms (*La Cité et les Astres*).
Majuscule à la seule initiale si

- le titre est une phrase (*Le nom du monde est forêt*),
- commence par un déterminant indéfini (*Une forme de guerre*),
- ou par une préposition (*Au bout du labyrinthe*, *En attendant l'année dernière*).

Exceptions : cas de présentation explicitée par l'auteur, comme *L'écriture et la différence*, que Derrida voulait sans majuscule.

Modèles de normes

Pour les livres

La règle est d'indiquer l'édition utilisée dans l'étude, en précisant dans la référence, entre parenthèses, les éventuels détails relatifs à l'édition originale (titre, date, collection) :
Nom Prénom, *Titre de l'œuvre. Sous-titre* (éventuellement : titre original, date originale, collection originale), éventuellement : traduit de... langue originale par Nom Prénom, Lieu : Éditeur, année, pagination, coll. « titre de la collection ».
Exemples :

Éditions originales

Alkon Paul, *Origins of Futuristic Fiction*, Athens : University of Georgia Press, 1987.
Saint-Gelais Richard, *L'Empire du pseudo. Modernités de la science-fiction*, Québec : Nota Bene, 1999.
Jeury Michel, *Le Temps incertain*, Paris : Robert Laffont, 1973, coll. « Ailleurs et demain ».
Banks Iain M., *Use of weapons*, London : Orbit, 1990.

Rééditions ou traductions

Heinlein Robert A., *Starship Troopers* (1959), New York : Berkley, 1966.
Jeury Michel, *Le Temps incertain* (1973, coll. « Ailleurs et demain »), Paris : Livre de Poche, 1989.
Banks Iain M., *L'Usage des armes (Use of weapons*, 1990), traduit de l'anglais (Royaume-Uni) par Collon Hélène, Paris : Robert Laffont, 1992, coll. « Ailleurs et demain ».

Pour les livres appartenant à une série (plusieurs tomes)

Nom Prénom, *Titre de l'œuvre. Sous-titre* (*Titre de la série*, tomaison) (éventuellement : titre original, date originale, collection originale), éventuellement : traduit de... langue originale par Nom Prénom, Lieu : Editeur, année, pagination, coll. « titre de la collection ».
Exemples :
Leloup Roger, *Message pour l'éternité* (*Yoko Tsuno*, tome 5), Marcinelle : Dupuis, 1978, 46 p.
Vonarburg Elisabeth, *Les Rêves de la mer* (*Tyranaël*, tome 1), Québec : Alire, 1996.

Pour les ouvrages collectifs

Nom Prénom 1, éventuellement Nom Prénom 2, Nom Prénom 3, et al. (éd. ou dir.), *Titre de l'œuvre. Sous-titre* (éventuellement : titre original, date originale, collection originale), éventuellement : traduit de... langue originale par Nom Prénom, Lieu : Éditeur, année, pagination, coll. « titre de la collection ».

Exemples :
Taves Brian, Michaluk Steve (dir.), *The Jules Verne Encyclopedia,* Landham : Scarecrow, 1996.

Pour les parties d'ouvrages et les articles

Partie d'ouvrage
Nom Prénom, « Titre de la partie ou de l'article » (éventuellement : titre original, date originale, collection originale), in *Titre de l'œuvre. Sous-titre* (éventuellement : titre original, date originale, collection originale), éventuellement : traduit de... langue originale par Nom Prénom, Lieu : Éditeur, année, pagination, éventuellement coll. « titre de la collection ».
Exemple :
Butor Michel, « La crise de croissance de la science-fiction » (1953), in *Répertoire*, Paris : Minuit, 1960, p. 186-194.

Partie d'ouvrage collectif
Nom Prénom, « Titre de l'article », in [indiquer ici la référence du collectif], pagination de l'article [impérative].
Exemple :
Haldeman Joe, « Vietnam and Other Alien Worlds », in Slusser George, Rabkin Eric S. (éds.), *Fights of Fancy : Armed Conflict in Science Fiction and Fantasy,* Athens : University of Georgia Press, 1993, p. 92-113.

Article publié en revue
Nom Prénom, « Titre de l'article », in *Titre en italique de la revue ou publication en série,* désignation du fascicule, date de publication, pagination de l'article [impérative].
Exemple :
Sargent Lyman Tower, « Three Faces of Utopianism Revisited », in *Utopian Studies, vol.* 5 n° 1, 1994, p. 1-36.

Pour les documents numériques

Nom Prénom, « Titre de la partie ou de l'article » (éventuellement : titre original, date originale), in *Titre en italique du site web, du blog, de la revue ou publication en série* [en ligne], désignation du fascicule, éventuellement : traduit de... langue originale par Nom Prénom, Lieu : Editeur, année, éventuellement date de mise à jour, [date de consultation], URL <URL>.
Exemple :
Cohen Noam, « A History Department Bans Citing Wikipedia as a Research Source », *in The New York Times Online* [en ligne] , 21 fév. 2007, [consulté le 17 août 2009], URL: http://www.nytimes.com/2007/02/21/education/21wikipedia.html

Pour tout autre autre document (émission de télévision, de radio…)

Tentez de renseigner au maximum tous les champs : auteur, éditeur, producteur, date de diffusion…

Images

Les images ne doivent pas être insérées dans le texte : indiquez (« Voir image x ») à la place où vous souhaitez que celles-ci apparaissent.

Images fixes

Les images doivent nous parvenir à part, sous forme de fichiers indépendants (nommés « Image1 », « Image2 » etc.) au format « PNG », « JPG » ou « TIFF », de bonne qualité (au moins 300 dpi).

Elles doivent être accompagnées d'un fichier texte intitulé « VotreNom_liste-images » comprenant, pour chaque image :

- référence iconographique complète (parfois désignée sous le terme de « crédits ») : auteur, titre de l'œuvre, éditeur, pagination ou toute indication permettant de situer l'image (numéro de case, de feuillet...), le tout suivi de la mention « Droits Réservés ».
- légende, le cas échéant (à défaut, la légende sera la référence iconographique).

Images vidéos

Les images vidéo doivent être hébergées sur un site indépendant de la revue ; les auteurs doivent faire figurer, dans leur article, l'URL à l'endroit où ils désirent que le document apparaisse.

Toute insertion de vidéo répond aux mêmes exigences de référencement que les images : crédits, légende. Veillez notamment à préciser l'intervalle de temps exact (au dixième de seconde) de l'extrait étudié. L'ensemble des références sera compilé dans un fichier texte intitulé « VotreNom_liste-vidéos » comprenant, pour chaque vidéo :

- URL de la vidéo
- référence complète (parfois désignée sous le terme de « crédits ») : auteur, titre de l'œuvre, éditeur (ou producteur), toute indication permettant de situer l'extrait (chapitrage, minutage), le tout suivi de la mention « Droits Réservés ».
- légende, le cas échéant (à défaut, la légende sera la référence).